Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213502669-20251208-DELIB2025079-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025 (*ouverte à 20h03)*

DATE DE CONVOCATION : 02 DECEMBRE 2025

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (12) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Isabelle HEDAN, Frédéric MORVAN, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE, Mickael QUIMBERT

PROCURATIONS (2) :
Françoise BONHOMME donne pouvoir à Isabelle HEDAN
Philippe RENAUX donne pouvoir à Frédéric MORVAN

EXCUSES (7) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC

NOMBRE DE VOTANTS : 14

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle HEDAN

2025.079 – 8.9
EDUCATION, VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE RIVE SUD - RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2024-2025

Annexe : Rapport d'activité 2024-2025

Nadège LOLLIVIER, 4e adjointe au Maire en charge de l'Education, l'enfance et la jeunesse, présente le rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatives aux établissements publics de coopération intercommunale, le rapport annuel d'activités du SIM fera également l'objet d'une communication auprès du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** de cette transmission.

Pour extrait conforme, le 11 Décembre

La secrétaire de séance,
Isabelle HEDAN

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON (35 Ille-et-Vilaine)